

**Objet : Halle Olympique - Tarif complémentaire à la délibération n°10 du 16 juillet 2020 – Location du Hall évènementiel, du SAE patinoire de la Halle Olympique pour le Salon Next Summer Sport Air – 13 et 14 septembre 2021**

*Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysière,*

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la délibération n°10 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 fixant les tarifs de la Halle Olympique,

Considérant la nécessité de compléter cette délibération et de mettre en place un tarif pour la location du Hall évènementiel, du SAE patinoire de la Halle Olympique pour le Salon Next Summer Sport Air des 13 et 14 septembre 2021,

**Décide**

**Article 1 :** Les tarifs pour le Salon Next Summer Sport Air, les 13 et 14 septembre 2021, sont fixés comme suit :

- Installation technique et mise à disposition du personnel technique : 7 980 € HT
- Location du Hall évènementiel, SAE patinoire : 21 700 € HT

Les recettes seront encaissées pour le compte de la Halle Olympique.

**Article 2 :** M. le Directeur de la Halle Olympique et Mme la Trésorière d'Albertville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 14 octobre 2021

Le Président  
Franck LOMBARD

